

pensions et à la Commission des allocations aux anciens combattants. Mais comme il s'agit de deux organismes distincts ils se rattacheront à des crédits séparés dans les prévisions de dépenses.

Puis dans la deuxième partie, encore au côté gauche de la feuille, paraît le groupe de ce que j'appelle l'administration du ministère; le sous-ministre, le sous-ministre adjoint, le secrétaire de ministère, le premier adjoint exécutif, les services d'information, des méthodes et de l'inspection; et les quatre directions, sont celles du personnel, des finances, du génie et du contentieux.

Ce groupe représente ce que l'on appelle l'administration ministérielle et il tombe sous un seul crédit dans les prévisions de dépenses. Ainsi donc lorsque nous référons au crédit 473, ledit groupe y est inclus.

Dans le troisième groupe de l'organigramme entrent ce que nous appelons les divisions. Il y en a quatre au ministère et chacune d'elles fournit un genre de service particulier aux anciens combattants.

La première est la division des traitements, la deuxième, la division de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la troisième, la division du bien-être et la quatrième, la division du Bureau des vétérans que, j'en suis sûr, vous connaissez bien.

Ces quatre divisions sont comprises dans des crédits distincts de sorte que si vous rapportez l'organigramme aux prévisions de dépenses, le groupe administratif tombe sous un crédit mais tout le reste relève de crédits distincts. Y-a-t-il des questions?

Le PRÉSIDENT: A-t-on des questions à poser en ce moment?

M. HERRIDGE: J'ai oublié de vous féliciter, monsieur le président, de votre nomination. Vous avez gravi un autre échelon de l'échelle de votre ambition.

Je constate ici qu'il y a une région de l'Atlantique qui comprend les provinces Maritimes, et une région de l'Ouest. Mais il n'y est fait aucune mention d'une région du Pacifique. Ne pensez-vous pas qu'il serait plus à propos de l'appeler "Région du Pacifique et de l'Ouest"? Cela n'a-t-il pas pour effet d'amoindrir plutôt la Colombie-Britannique?

Le PRÉSIDENT: Surtout en son année de centième anniversaire?

M. HERRIDGE: Oui.

M. LALONDE: C'est que nous ne savions pas ce que l'Alberta penserait si elle était appelée une province du Pacifique.

M. HERRIDGE: J'ai recommandé l'appellation de la "Région du Pacifique et de l'Ouest".

M. MCINTOSH: Auriez-vous l'obligeance de nous donner les noms des chefs de ces différentes divisions afin que nous puissions les inscrire dans les espaces, en commençant par le nom du ministre?

M. LALONDE: Tout d'abord le sous-ministre, M. Lalonde; le sous-ministre adjoint, M. F. T. Mace; le président de la Commission canadienne des pensions, M. Melville; le président de la Commission des allocations aux anciens combattants, M. F.-J.-C. Garneau; le secrétaire du Ministère, M. F. L. Barrow; le premier adjoint exécutif, M. Dixon; le chef du Service de l'information, M. Way; le directeur des méthodes et de l'inspection, M. Laframboise; le directeur du Personnel, M. McCullough; le directeur du Service des finances, M. Walsh; le directeur du Service du génie, M. Davison; le directeur du Service du contentieux, M. Gunn; le directeur de la Division des traitements, le docteur Crawford; le directeur de l'exécution de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, M. Ruther-